L'OFFRE DE L'ARSEQ ENVERS LES MEMBRES AFFILIÉS

Depuis plusieurs années, l'ARSEQ travaille son offre de services envers ses membres affiliés pour leur offrir une panoplie d'éléments qui les aideront à se développer, mais également à structurer le soccer dans l'Est-du-Québec. Voici notre offre, conçue pour vous et pour vos membres :

Service aux clubs

- Visite des clubs et animation d'activités
- Ressource technique
- Soutien administratif
- Aide et soutien pour la reconnaissance des clubs
- Groupe technique Facebook
- Matériel éducatif
- Arbitrage
- Licence C

Service aux entraineurs et arbitres

- Formations
- Stage de recyclage
- Formation continue
- Rencontre technique

Mise en place de comités

- Amélioration continue
- Arbitrage
- CTR
- Ligue A

Service aux joueurs et aux joueuses

- Ligue A
- Match amical
- Activités estivales
- Camps de développement
- Jeux Techniques
- CDR
- PSR
- Sport-études et Concentration

Autres

- Représentation au niveau de Soccer Québec
- Compétitions
- Futsal
- Communications
- Ligue AA
- Ligue Senior

MANDAT DE L'ARSEQ

- Promouvoir le soccer dans les limites territoriales, tant au niveau récréatif que compétitif;
- Promouvoir, par une action concertée et coordonnée, l'intérêt des membres;
- Sanctionner et superviser les activités de soccer sous la juridiction de l'ARSEQ, et ce, pour toutes les catégories et classes;
- Encourager le développement individuel pour permettre aux meilleurs éléments d'accéder au plus haut niveau de compétition.

POURQUOI S'AFFILIER ?

1.Pour permettre au joueur ou à la joueuse d'évoluer selon son niveau dans un réseau structuré offrant le calibre de jeu recherché et ainsi, lui permettre de se rendre jusqu'à l'excellence en passant par le soccer à 5x5 initiation, le soccer à 7 x7, le soccer à 9 x9, le soccer à 11x11 , le futsal et les différentes ligues en place partout dans la région. Cela peut également permettre aux athlètes élites de bénéficier des programmes particuliers tels que :

a. Finale des Jeux techniques ;
b. Activités organisées par l'ARSEQ (ligue A, camps de développement, CDR, PSR, TSR, Jeux du Québec, ligue AA, Formations) ;
c. Programme de bourses aux athlètes ;
d. Programme des Équipes du Québec ;
e. Programme des Équipes nationales.

2.Pour bénéficier de la couverture d'assurances de Soccer Québec :

Accident (aux membres) ;
Responsabilité civile (régions et clubs) ;
Responsabilité civile des administrateurs et dirigeants ;
Assurance voyage (joueurs et joueuses).

3.Pour avoir accès à des programmes de perfectionnement technique pour les entraîneurs et pour les arbitres dispensés par des professionnels accrédités :

Programmes de formation PNCE accrédités par l'Association canadienne de soccer et le ministère ;
Stages DEP, Licences A et B ;
Rencontres-conférences mensuelles (arbitres) ;
Stages & séminaires de haut niveau ;
Programmes d'évaluation et de promotion pour officiels.

4.Pour avoir accès au programme Sport-études dans sa région et au programme Sport-études du Centre national de haute performance qui est offert par la Fédération.

5.Pour avoir l'occasion de se mesurer à d'autres équipes en participant à des tournois, festivals et compétitions sanctionnés arbitrés par des officiels affiliés.

6.Pour participer aux compétitions provinciales organisées par la Fédération (Coupe du Québec AAA, Coupe des champions provinciaux AA) et aux compétitions nationales (Championnats canadiens des clubs et des sélections).

7.Pour faire partie d'un sport structuré et organisé qui est régi par Soccer Québec en vertu de règlements généraux et en conformité avec les règles juridiques en vigueur.

8.Pour obtenir de sa région (ARS) des services adaptés à ses besoins dans la formation des officiels et entraîneurs.

9.Pour avoir des formations et de l'accompagnement pour les joueurs et entraineurs.

10.Pour avoir un accompagnement sur le plan technique et administratif de l'ARSEQ.

RÉPARTITION DU COÛT D'AFFILIATION

Les coûts d'affiliation sont répartis entre ces différents partenaires :

- L'ACS pour les programmes canadiens essentiellement pour la préparation des équipes nationales ;
- Pour la couverture d'assurance dont bénéficie chaque membre de la Fédération ;
- Pour PTS-Registrariat ;
- Pour le budget de la Fédération pour couvrir les frais d'opération ;
- Un montant est également demandé par joueur pour la contribution à l'Association régionale de soccer pour permettre à celle-ci d'être en opération.

FRAIS D'AFFILIATION

Joueurs	2021
U6 et moins	29,70 $
U7 et U8	30,90 $
U9 et plus	39,15 $
Senior	25,00 $

*À prévoir 1,75 $ en plus pour l'assurance des joueurs.

EN S'AFFILIANT, CHACUN CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DU SOCCER QUÉBÉCOIS

En permettant aux athlètes membres des programmes élites de payer des frais d'inscription abordables les rendant ainsi accessibles à tous ceux et celles qui en ont le talent ;

En permettant au soccer d'obtenir des installations de qualité et multiples (surfaces synthétiques, centres intérieurs, etc.) ;

En permettant à Soccer Québec, aux Associations régionales et aux clubs d'engager du personnel administratif et technique compétent et qualifié.